

N°844

16 Déc. 2021
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

De nouvelles attentes pour les cadres

La 8ème édition du baromètre annuel Ugict-CGT /SECAFI vient d'être publiée. Il montre que les cadres veulent travailler et vivre autrement, après avoir été sur-sollicités durant la crise sanitaire, quitte à devoir affirmer des désaccords avec leur direction.

De nouvelles attentes pour promouvoir les questions sociales et environnementales émergent. Les cadres sont une majorité à souhaiter disposer de nouveaux droits d'intervention pour pouvoir faire primer leur éthique professionnelle sur les stratégies et pratiques de leur entreprise en matière environnementale et sociale. Ils souhaitent à 59 % disposer d'un droit d'alerte dans le cadre de l'exercice des responsabilités, avec le pouvoir refuser de mettre en œuvre une directive contraire à leur éthique. L'urgence d'un droit à la déconnexion effectif est de plus en plus pressante. Les cadres appartiennent à la catégorie socio professionnelle dont la durée du temps de travail augmente le plus notamment avec les forfaits jours, alors que ce régime unique en Europe vient d'être condamné, pour la 4^{ème} fois, par le Comité Européen des Droits Sociaux. Les cadres refusent que le télétravail soit instrumentalisé par le patronat pour généraliser le Flex office et fragiliser le management de proximité. Le télétravail doit répondre à une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle. Enfin sur la retraite, les cadres sont lucides sur les objectifs de la réforme et savent que les marges de manœuvres existent pour améliorer le système existant, sans le remettre en cause.



Branche Poste

Faire vivre le COGAS

Lors de la dernière réunion, les membres CGT du COGAS ont fait une déclaration, pendant qu'un rassemblement des représentants des associations se tenait devant le siège de La Poste. En effet, l'incertitude règne dans la gestion des activités sociales à La Poste. Au vue de la hauteur du budget, une visibilité et une clarté sont plus que nécessaires, d'autant que les annonces contradictoires, depuis 2020, ne rassurent pas. La nomination d'une directrice à crée plus d'inquiétudes qu'elle n'a apporté de réponses, refus de revenir sur l'appel d'offre de la restauration, plus de commission restauration, incompréhension à l'encontre de toutes les opérations d'harmonisation des prestations selon les statuts et les grades, les revendications sociales des personnels des DOM non prises en compte...Autant de sujets qui interrogent sur la politique sociale de La Poste

Accord de méthode...

La Poste, sur sa lancée de l'accord social du printemps dernier, décline celui-ci dans les branches. L'Accord de Méthode, en cours de négociation à la BGNP, est dans la droite ligne et ne laisse rien présager de bon. L'accord pourrait permettre de réduire le temps entre l'obtention de grade dans le cadre de promotion mais ne garantit pas leur validation rapide. La notion de reclassement se trouve biaisée par des process « d'évolution professionnelle » qui ne reprennent pas les gardes fous du reclassement. Les viviers, autre que les 2 officiels DS et COBA, sources de nombreux litiges ne sont pas écartés et gardent leur nuisance car non cadrés nationalement. Pourtant nombre de fusion de secteurs et réorganisations vont s'inviter avec la question de l'avenir des encadrants. Aidons la BGNP à prendre de vraies orientations d'avenir pour La Poste, mobilisons-nous !

Branche Télécoms

Victoire !

La CGT FAPT confirme son siège au Conseil d'Administration d'Orange dans le collège Employés et Agents de maîtrise avec 31% des voix (+2 pts vs. le 1er tour), résultat de la confiance des salariés et de l'engagement des syndiqués. Dans le collège Cadres, la CGT reste 3^{ème} sur un scrutin à un tour. C'est un message fort aux futurs dirigeants qui seraient tentés d'amplifier et de poursuivre la stratégie purement financière, néfaste pour les salariés et l'avenir d'Orange. Au CA comme au quotidien, la CGT FAPT continuera de défendre une politique industrielle orientée vers l'investissement productif, la R&D, l'environnement, l'emploi, les rémunérations, l'amélioration des conditions de travail, mais aussi des droits et garanties pour les salariés et la ré-internalisation des activités et des emplois.

Changer de stratégie

Condamné pour complicité de détournement de biens publics dans l'affaire Tapie, Le PDG d'Orange a présenté sa démission au Conseil d'Administration de fin novembre, qui a validé son départ d'ici fin janvier. Ce calendrier permet d'assurer une continuité à la tête du groupe jusqu'à la nomination de la nouvelle gouvernance. Les candidats en interne ne manquent pas, et comment imaginer que l'Etat, 1^{er} actionnaire avec 23% du capital, ne s'invite pas au casting. Cette succession ne saurait être prétexte à l'accélération de la stratégie financière déjà engagée mais doit revenir, sans attendre, sur les choix stratégiques actuels, néfastes pour les salariés et pour l'avenir du Groupe. Il est urgent que la réponse aux besoins de la population et des salariés, à l'origine de toute création de richesses, redonne la raison d'être d'Orange.



FLASH CADRES



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 30 - C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : ufc@cgt-fapt.fr



Échos

La Grande Sécu ?

Le projet « Grande Sécu » fusionnerait la Sécurité sociale et les complémentaires Santé. C'est l'un des 4 scénarios proposés par le Haut Conseil à l'avenir de l'assurance-maladie, instance consultative, dont fait partie la CGT. Le rapport du HCAAM précise que cela conduirait les finances publiques à prendre en charge 22,4 milliards d'€ mais comment les trouver ? Pour la CGT, les ressources affectées au financement de la Sécurité sociale sont insuffisantes et s'expliquent par les bas salaires, le niveau de chômage et les exonérations massives de cotisations sociales. Il conviendrait d'établir une logique qui pénalise les investissements financiers au profit d'investissements productifs. La CGT défend un périmètre de soin large, fondé sur: tout ce qui contribue aux soins doit être remboursé.

Écologie Sociale

Urgences sociales et climatiques

La Cop26 s'est clôturée sur la signature d'un nouvel accord qui n'est pas à la hauteur des défis sociaux et environnementaux que nous impose le changement climatique. Le mouvement syndical, représenté par la CSI et ses affiliés, a réussi à faire intégrer dans différentes parties du texte la notion de Transition juste, qui consiste en l'engagement à assurer des formations, des plans de créations d'emplois et impliquer les syndicats dans le développement des stratégies nationales. Il s'agit d'un point d'appui essentiel pour porter nos revendications nationales dans un cadre international. La CGT continuera le travail entamé avec le Forum Syndical International des Transitions Écologiques et Sociales, en faisant la proposition d'une mobilisation mondiale des travailleurs, en 2022, sur les thématiques écologiques.

Donner des moyens à l'ONF

Le contrat Etat/ONF pour la période 2021/2025, approuvé par les seuls représentants des Ministères lors du Conseil d'Administration de l'ONF du 2 juillet dernier, ne permettra pas au service public forestier de faire face aux immenses défis auxquels sont confrontées les forêts publiques dans le cadre du changement climatique. Il ne dote pas l'ONF d'un modèle économique viable et prévoit, après les 5000 emplois supprimés ces 20 dernières années, d'en supprimer 500 de plus d'ici à 2025. Pour ces raisons, tous les représentants du monde forestier au sein du CA de l'ONF ont voté contre ce contrat. La Fédération Nationale des Communes Forestières a demandé que ce contrat soit « entièrement redéfini » afin de donner à l'ONF les moyens de ses missions. La CGT apporte son soutien aux personnels de l'ONF pour faire aboutir cette revendication.

International

Libre !

Yang Kyeung-Soo a été arrêté le 2 septembre dernier, lors de la perquisition du siège de la Confédération syndicale coréenne (KCTU), parce qu'il avait organisé des rassemblements et manifestations pour mobiliser les travailleurs pour la grève nationale du 20 octobre. Malgré son arrestation et la violation de la convention 87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la journée de grève a été un grand succès, rendant son emprisonnement encore plus scandaleux. Sa peine d'un an de prison a alors été suspendue, et il a été enfin libéré le 25 novembre. La criminalisation des dirigeants syndicaux pour leur activité syndicale et la détention préventive en Corée ont été condamnées plusieurs fois par l'OIT et les organes des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Aide aux entreprises

Chaque année des centaines de dispositifs d'aides aux entreprises sont versés par l'Etat et les collectivités territoriales aux entreprises...sans exiger de contreparties ! 200 milliards d'euros versés à ceux qui détiennent le plus et voient leurs revenus augmenter de manière exponentielle, 20 milliards d'euros de fraude sociale, 100 milliards d'euros de fraude fiscale, baisse des impôts de production...Pour la CGT, il faut mettre l'accent sur le contrôle et l'utilité des aides publiques, orienter et conditionner ces aides à des critères sociaux et environnementaux pour maintenir et créer de l'emploi, améliorer la situation des travailleurs et utiliser la conditionnalité comme levier pour orienter vers la transition écologique.

Luttes

Les SAM déterminés

Suite au refus de Renault de soutenir la reprise de la fonderie aveyronnaise, la SAM est déclarée en cessation d'activité. Renault représente 95% du chiffre d'affaires et a refusé de s'engager sur un volume de commandes. Pourtant 50% des pièces fabriquées par la SAM sont destinées aux moteurs hybrides ou électriques, en plein essor ! Les pièces seront donc toujours fabriquées mais dans d'autres pays. Ph. Martinez, Secrétaire Général de la CGT, présent lors de la manifestation du 1^{er} décembre, qui a réuni 8000 personnes, rappelle « c'est une délocalisation ici, pas la fermeture d'une activité en déclin ». Les salariés occupent toujours l'usine, bien décidés à se faire entendre. Il est urgent de stopper l'hémorragie des emplois et de planifier la réindustrialisation du pays en reconstruisant des filières stratégiques en France et en Europe.

Régularisés !

Les travailleurs sans papiers qui s'étaient mis en grève fin octobre avec la CGT ont obtenu gain de cause. Bientôt régularisés et en CDI, ils vont pouvoir souffler. Ouvriers du bâtiment chez Bouygues ou Eiffage, livreurs chez Monoprix, Stuart ou Pick Up, filiale de La Poste, plongeurs chez Marly, éboueurs chez Sépur, intérimaires...ils sont employés dans des entreprises qui ont pignon sur rue, utilisent leur statut administratif pour leur imposer de mauvaises conditions de travail ou des emplois précaires. Pour autant ils travaillent et vivent en France et font partie du salariat français mais sont surexploités car sans droits. La CGT défend l'égalité de traitement et l'application du droit du travail français pour tou-te-s les salarié.es qui travaillent en France. Elle est aux côtés des sans-papiers !

Égalité

Victoire contre la précarité

Jusqu'à présent, pour toute reprise de travail de moins d'un mois, une personne au chômage total voyait ses droits à indemnité journalière ramenés d'un an à trois mois. Le décret du 18 novembre 2021 porte les droits à un an dans tous les cas et quelle que soit la reprise du travail, ce qui constitue une avancée pour les intermittent·e·s du spectacle et pour tous les travailleur·euse·s précaires et une victoire pour la CGT qui revendiquait une amélioration de l'accès à l'indemnisation des congés maladie et maternité pour ces salariés. Mais le combat de la CGT continue pour une véritable sécurité sociale professionnelle pour tous, sans condition de seuils, avec des droits attachés à la personne et garantis collectivement, tout au long de la vie professionnelle !